

du fait que 1985, l'année de la présente conférence, n'est que le début de ce qui doit être un processus long mais permanent en vue de revitaliser l'Organisation.

Néanmoins, 1985 est une année cruciale dans l'évolution de notre organisation. La réforme ne peut bien sur se faire du jour au lendemain. Cependant, de nombreux gouvernements, y compris le mien, ont fait part de leur intention de revoir leur position au sein de l'UNESCO après la réunion de Sofia - une fois qu'ils en auront analysé les résultats et tiré les conclusions qui s'imposent.

Monsieur le Président, le fait est que la fin de 1985 est une période décisive. Ou bien la crise actuelle sera désarmée ces jours-ci comme nous croyons qu'elle peut l'être, et le champ sera alors libre pour une réforme substantielle sur laquelle se fonder... ou bien la crise s'aggravera. La résolution de compromis, que le conseil a demandé aux délégués à cette conférence de ratifier, représente un progrès considérable. Cette conférence doit maintenant décider si ce compromis constitue ou non un mouvement suffisant vers une réforme véritable ouvrant la voie à d'autres améliorations au cours des deux prochaines années.

De nombreux pays, de l'Est et de l'Ouest, du Nord et du Sud, estiment que le grand programme XIII des droits de l'homme et, à un moindre degré, celui des communications sont des indicateurs clés du succès. Est-il besoin de préciser que la grande majorité des activités de l'UNESCO sont très utiles, même si certaines ne sont pas administrées aussi efficacement que nous le voudrions? Elles sont généralement exécutées sans susciter de controverse. Les questions politisées ne concernent que quelques programmes, mais elles prennent une importance disproportionnée par rapport à leur coût. C'est ainsi que la forme et le fond de certaines parties des programmes III et XIII ont largement retenu l'attention des États membres et des médias.

De notre côté, nous tirons encouragement du fait que les discordes suscitées par le Nouvel ordre mondial de l'information et de la communication ont été remplacées par la coopération pratique. C'est en effet ce qui caractérise aujourd'hui les travaux du Programme international pour le développement de la communication, qui répond aux besoins réels des pays en développement.

J'admets que les points essentiels du programme des droits de l'homme, de la paix et du désarmement sont encore plus ou moins flous. Le Conseil a du mal à se mettre d'accord sur les grands principes de ce programme. Il a eu encore plus de mal à établir les priorités quant aux mesures à prendre pour concrétiser ces principes.